
**3^{ème} session du Comité de préparation
du SMSI
Genève, 10 – 14 novembre 2003**

**Rapport du Président du PrepCom, lundi, 10 novembre 2003,
Séance plénière, 10h00**

*Intervention de S. E Monsieur Adama Samassékou
Président du PrepCom du SMSI
Président de l'Académie Africaine Langues
Ancien Ministre de l'Education du Mali*

Genève, le 10 novembre 2003

Monsieur le Secrétaire général de l'UIT,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Délégués gouvernementaux,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations inter-
gouvernementales,
Mesdames, Messieurs les Représentants du Secteur privé et de la Société civile,
Monsieur le Directeur Exécutif,
Excellences,
Mesdames, Messieurs

La troisième session du Comité de préparation en suspendant ses travaux en septembre, m'a mandaté, comme vous le savez, pour superviser des consultations informelles et pour élaborer un document informel, - un « Non Paper » dans le langage diplomatique -, dans le but de faciliter le processus de négociation lors de la reprise de la session en novembre, c'est-à-dire aujourd'hui.

A cette fin, j'ai procédé, dès la suspension du PrepCom-3, à une série de consultations avec les délégations gouvernementales qui m'ont permis de proposer un calendrier de réunions ouvertes informelles et une méthode de travail destinée à bâtir le consensus que nous souhaitons tous pour les projets de Déclaration et de Plan d'Action.

Ainsi, j'ai demandé à Monsieur l'Ambassadeur Asko Numminen, Président du Sous-Comité 2 du PrepCom-3, de présider ces réunions, et aux deux pays hôtes du Sommet, la Suisse et la Tunisie, d'assurer le rôle de facilitateurs.

Une première consultation regroupant les pays concernés par les questions de controverse a permis de mieux analyser ces questions et de préparer la réunion ouverte du 20 octobre ainsi que celle des 30 et 31 octobre 2003.

Lors de ces réunions, et grâce à la présidence magistrale de M. Numminen, il a été possible d'identifier les points principaux de la Déclaration qui étaient objet de négociation, de déterminer dans la plupart des cas le type d'approche qu'il serait nécessaire d'utiliser pour aboutir à un consensus et enfin de créer des groupes de consultation informels sur la grande majorité de ces points. Les groupes qui ont terminé leur travail avant le 5 novembre m'ont transmis des propositions de rédaction que j'ai intégrées dans le texte qui vous est soumis. De plus, un accord a été trouvé sur un certain nombre de points visant à améliorer la Déclaration dans sa rédaction.

Comme vous pouvez le constater, j'ai choisi une démarche participative dont les résultats me permettent de vous présenter un texte que vous avez dans votre dossier sous le titre « Note informelle du Président du Comité de préparation du SMSI sur la Déclaration des principes ». Un texte qui est le fruit des consultations menées et qui s'efforce de tenir le plus grand compte, de manière équilibrée, des avis donnés par les délégations impliquées.

Je considère ce consensus émergent très positif. J'estime qu'un grand progrès a pu être réalisé dans l'élaboration du contenu de la Déclaration sous forme de « Non Paper » qui peut, je l'espère vivement, aider, de manière efficace, à la conclusion des négociations de cette semaine.

En effet, je crois que ce texte, reflétant les contributions d'environ quatre-vingt délégations gouvernementales, s'efforce d'être le plus près possible des critères que j'avais proposés, c'est-à-dire :

- 1) manifester au plus haut niveau l'engagement politique de mettre les technologies de la communication et de l'information au service de l'humanité ;
- 2) présenter une vision partagée sur les questions propres à la société de l'information, de la connaissance et des savoirs partagés ;
- 3) exprimer la volonté politique de mettre en œuvre les engagements pris ;
- 4) refléter le consensus de tous les acteurs concernés ;
- 5) être lisible par les autorités politiques des Etats et compréhensible par tous les citoyens ;
- 6) présenter un juste équilibre entre les préoccupations et les intérêts des pays du Sud et du Nord ;
- 7) identifier un équilibre satisfaisant entre les questions technologiques et sociétales.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que j'avais sollicité, comme je vous l'avais dit lors de la réunion ouverte du 31 octobre 2003, les remarques des observateurs sur mon projet de « Non Paper ». Les remarques que j'ai reçues du Bureau de la Société Civile et du CCBI qui montrent que beaucoup de leurs préoccupations avaient été prises en charge mais qu'il en reste encore d'autres qu'ils ont signalés. Ces remarques ont été placées sur le site web du Sommet afin que les gouvernements puissent en prendre connaissance et étudier la possibilité de tenir compte, pendant les négociations du PrepCom-3, des aspects qu'ils jugeront les plus pertinents. Dans cette perspective, j'ai demandé au Président du Sous-Comité 2 de veiller particulièrement à aboutir à un texte reflétant, le plus possible, le consensus de tous les acteurs concernés.

Le mandat qui m'a été donné parlait de superviser les consultations pour faire avancer les négociations. Il était donc suffisamment large pour inclure aussi dans les préoccupations le projet de Plan d'Action. Ce que j'avais souhaité prendre en compte en demandant initialement à l'Ambassadeur Numminen de prévoir un temps de discussion pour le projet du Plan d'Action pendant la dernière réunion ouverte de consultations. Malheureusement, faute de temps, les consultations se sont limitées uniquement au projet de texte de la Déclaration.

Ce qui nous fait obligation de prévoir suffisamment de temps, pendant cette semaine, pour le projet de Plan d'Action. C'est ce que vous avez vu dans la proposition de gestion du temps dans lequel nous avons dégagé les premiers temps pour la Déclaration. Il me semble indispensable, pour que nous puissions aller le plus loin possible dans la journée et demie directement impartie pour le projet de la Déclaration, de trouver la meilleure méthode d'approche.

C'est pourquoi, pour tirer le meilleur profit de la période de consultations informelles qui vient de s'écouler et pour capitaliser les efforts investis par tous les acteurs impliqués - que je voudrais ici saluer très chaleureusement -, je souhaite vivement que cette Plénière puisse modifier la décision de la 4^{ème} Plénière du PrepCom et convenir de prendre comme base de travail, pour la reprise des négociations, le texte issu des consultations menées, le texte qui n'est autre que le produit des discussions des acteurs directement impliqués.

De ce point de vue, j'ai demandé aux coordinateurs régionaux de procéder à des consultations informelles au niveau de chaque région et je suis heureux de vous annoncer que toutes les régions sont d'accord pour prendre en considération cette préoccupation afin que nous puissions gagner du temps.

Je voudrais donc, en vous soumettant cette proposition de modification de décision, exprimer mon souhait le plus profond que les grands efforts de la part du Président du Sous-Comité 2, des délégations gouvernementales, des deux pays hôtes et des observateurs qui se sont coordonnés pour me faire parvenir leurs remarques sur le projet de « Non Paper », puissent porter leurs fruits et aider, de manière efficace, à conclure les négociations qui, je l'espère, garderont le même esprit de collaboration positive et de recherche active d'un consensus authentique. Restons dans cette perspective de l'inclusion, du partenariat et de la solidarité.

Je vous remercie de votre aimable attention.